

Gare à l'info !!!!!



Le p'tit mot
du Président

Ce numéro du Gare à l'Info note les difficultés actuelles des Structures d'Insertion par l'Activité Economique mais aussi leurs forces.

Elles encaissent comme toute entité économique, les effets de la crise, et bataillent chaque jour pour maintenir à niveau leur activité. Elles restent, également, dans les incertitudes et l'attente d'une nouvelle réforme de leurs modalités de financements.

Malgré tout, les SIAE continuent à agir afin de créer de l'emploi pour des personnes dont le marché ne veut pas. Elles continuent à jongler avec les aléas et ce, depuis plus de 30 ans, pour maintenir un équilibre social et économique et ainsi continuer à employer les personnes en difficulté.

Elles se professionnalisent pour mieux appréhender certains freins à l'insertion professionnelle des personnes. Elles innovent pour proposer de la formation aux salariés en insertion et ainsi faire du lien entre IAE - formation - entreprises. Elles restent des actrices majeurs au service des hommes et des territoires.

Jean-Pierre Pauillacq,
Président.

Publication bimensuelle gratuite du GARE

28, avenue Gustave Eiffel - 33600 Pessac
Tel : 05 57 89 01 10 - Fax : 05 56 36 96 84

Mail : garie.aquitaine@orange.fr

www.iae-aquitaine.org

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pauillacq

Responsable de rédaction : Isabelle Carlier

Conception et rédaction : Laure Guinard



Plan de rigueur dans l'IAE

Dans la continuité du Grenelle de l'Insertion et un contexte de réforme de l'IAE, la DGEFP a mis en place un chantier sur les modalités de financement du secteur.

Une expérimentation a été lancée, début 2010, sur 4 départements dont la Gironde. 30 Structures d'Insertion par l'Activité Economique ont été volontaires pour s'inscrire dans la démarche malgré la complexité de l'outil et le calendrier extrêmement serré.

Il ressort des résultats l'intérêt d'un outil budgétaire tel que celui qui a été testé par les SIAE car il permettrait de rendre compte des coûts effectifs de leur mission d'insertion et de conforter les dialogues de gestion.

Les données extraites sur chaque département sont, toutefois, à interpréter avec prudence car les résultats qui en découlent sont très divers que ce soit d'un territoire à un autre ou d'une famille de structures à une autre (écarts dans le mode de renseignement, du fait de la compréhension de certains axes ou critères de remplissage, comme la formation).

L'outil proposé doit donc être fiabilisé. Nous constatons pourtant une « modulation de fait » sur le terrain. C'est la lecture qu'en font les réseaux aquitains de l'IAE (en comité de pilotage régional du 18 juin) et les réseaux nationaux. Ces derniers rappellent, avec force, leur préoccupation quant à la mise en œuvre d'une réforme à budget constant.

Le secteur de l'IAE est, aujourd'hui, entré dans un plan de rigueur qui ne dit pas son nom.

Or, considérant le contexte économique et les besoins sociaux sur les territoires, des mesures d'appui financier sont indispensables. De même, si de nouvelles modalités de financement du secteur sont définies, la réforme devra s'accompagner de moyens à la mesure des résultats attendus et des actions déployées.





Pour en savoir plus, le GARIE a interrogé Catherine Brochon-Burguière, conseillère en formation, Uniformation Sud-Ouest :

Quelles évolutions avec la réforme de la formation professionnelle ?

Catherine Brochon-Burguière : La loi du 24 novembre 2009 revisite les droits et réorganise la gestion des fonds de la formation professionnelle continue ; quelques points sont à retenir. Avec la **portabilité du DIF**, 2 scénarios sont possibles après le départ de l'entreprise : pendant la période d'indemnisation chômage avec l'avis de Pôle Emploi ou dans les 2 ans suivant l'embauche dans une nouvelle entreprise. La **période de professionnalisation** s'ouvre aux salariés en contrat unique d'insertion (CUI). Le **contrat de professionnalisation** s'ouvre aux bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH et aux salariés ayant bénéficié d'un CUI. La **préparation opérationnelle à l'emploi** permet à un demandeur d'emploi de bénéficier d'une formation avant la conclusion d'un CDI, d'un contrat de professionnalisation en CDI ou d'un CDD d'au moins 1 an. Le **passport orientation - formation**, enfin, retrace l'essentiel du parcours professionnel et identifie les connaissances et compétences acquises.

Quel est l'objet et le fonctionnement du FPSPP ?

CBB : La création du **Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP)** est sans doute la principale innovation de la loi. Son objectif est de former chaque année davantage de salariés peu qualifiés et de demandeurs d'emploi. Il est alimenté notamment par un pourcentage (13% pour 2010) des contributions à la formation des entreprises. La convention cadre 2010-2012 entre le FPSPP et l'Etat définit plusieurs axes d'intervention dont le maintien dans l'emploi et la qualification ou requalification des salariés ou le financement de formations aux connaissances et compétences clés.

Quels sont les enjeux pour l'IAE ?

CBB : Le principal enjeu pour l'IAE, au-delà de l'appropriation des différents dispositifs, est l'accès au FPSPP. Les salariés en insertion ne sont pas inscrits dans les publics éligibles mais ils sont fortement concernés lorsqu'on parle de public fragilisé par le déficit de formation.

La formation des salariés en insertion

Dans le cadre du Plan Régional de développement des formations professionnelles et du futur schéma sur le développement de l'emploi, le Conseil Régional d'Aquitaine a développé une politique de soutien à la formations des salariés en insertion des SIAE. Un appel à projet a été lancé en 2009, puis un second en 2010. Le GARIE a interrogé Céline Laroche, Chef de Service Insertion par l'Activité Economique (IAE) et Economie Sociale et Solidaire (ESS) au Conseil Régional d'Aquitaine :



Pourquoi avez vous développé cette politique ?

Céline Laroche : Cet appel à projet, spécifiquement dédié aux SIAE, a été élaboré en vue de répondre à un besoin de formation essentiel pour les salariés en parcours d'insertion. L'objectif est de développer des actions structurantes en terme de professionnalisation et d'accès à la qualification pour les collaborateurs en insertion grâce notamment à une approche « compétences » et ce en complémentarité des OPCA. Par ailleurs, la forme de l'appel à projets permet de construire une offre collective de formation pour différentes structures permettant d'amener une vision mutualisée toujours intéressante.

Quel bilan dégagez-vous du premier appel à projet ?

CL : En 2009, c'est 10 projets qui ont concerné plus d'une trentaine de structures et près d'une centaine de salariés pour un montant de l'aide régionale prenant en charge 70% des coûts pédagogiques dans un plafond de 20 000 €/projet, soit un montant total investi de 141 000 €. Toutes les formations ne sont pas encore terminées mais les projets se sont révélés très porteurs dans une approche inter-structures et territoriale, comme par exemple un projet dans les Landes qui a réuni près de 30% des SIAE du département. Il s'avère important également de souligner l'investissement et la présence des OPCA dans la conduite de cet appel à projets.

Quelles évolutions avez-vous envisagé ?

CL : Pour plus de facilité administrative et financière en faveur des structures d'insertion et suite au remarques de celles-ci lors de la première année d'expérimentation, l'appel à projet 2010 a été construit de manière à ce que ce soit les OPCA qui conventionnent avec la Région permettant ainsi d'éviter aux SIAE de faire les avances de trésorerie. Au niveau qualitatif, il est encore un peu tôt pour établir un bilan permettant de mesurer l'effet levier notamment en terme de retour vers l'emploi, mais nous y serons évidemment très attentifs. La session 2010 de cet appel à projets a été riche en projets avec une bonne mobilisation des structures et sont actuellement en phase d'instruction pour un passage en commission permanente d'octobre 2010.

Actu

Actu

Actu

Actu

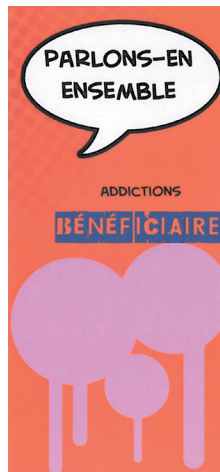
Actu

Bilan du partenariat avec la SNCF

Dans le cadre des actions relatives à la responsabilité sociale de l'entreprise, la SNCF a signé un accord cadre avec Chantier Ecole national. En aquitaine, cet accord s'est décliné sur tous les départements avec la mobilisation de 9 ACI, qui se sont vu confier des travaux de réhabilitation et maintien des installations des points d'arrêt et des gares TER. Ces divers travaux ont intégré, au total, 119 salariés en insertion. Le responsable sociétal d'Aquitaine Poitou-Charentes témoigne « *Nous sommes très contents de notre partenariat avec le GARIE et les chantiers d'insertion. Sur le principe « gagnant gagnant » nos clients ont pu voir la différence, de plus, cela permet à des personnes qui sont dans la précarité de reprendre goût à la vie par le travail* ».

Formation sur les conduites addictives avec l'ANPAA

Sur Bordeaux Rive Droite, les SIAE ont des habitudes de « travail ensemble » depuis quelques années dans le cadre d'un collectif constitué. Elles mutualisent des actions. Elles ont, pour exemple, mis en place un groupe relais avec l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) suite à une formation sur les conduites addictives. L'action a été soutenue par le Conseil Général de la Gironde avec l'objectif de favoriser l'échange et l'information sur les problèmes liés aux consommations de produits psycho-actifs et de créer un outil interactif permettant de développer des actions de prévention autour des conduites addictives des salariés en insertion. **Laëtitia HANNACHI**, directrice de l'ETTI L2I, et **Sylvie DARROUX**, accompagnatrice socio-professionnelle de la Régie de quartier de Cenon, nous font part de cette expérience :



Interview

Sylvie DARROUX : Après une phase primordiale sur nos représentations des addictions, nous avons, à partir de « cas » rencontrés, réfléchi à la méthode, concocté des outils, et pris connaissance des réseaux de soins existants. Cette action m'a permis en premier lieu de mieux détecter une conduite addictive et de ne plus être gênée pour l'évoquer avec la personne. Souffle d'air dans mon quotidien, ce temps de formation m'a réinterrogée dans ma pratique d'accompagnement socio-professionnel, considérant l'importance du traitement des freins annexes à l'emploi. Mon attente serait d'aller plus loin sur les autres formes de dépendance que celles relatives à l'alcool.



Interview

Laëtitia HANNACHI : nous avons fait le constat de l'accueil de plus en plus important au sein de notre structure de personnes dépendantes à l'alcool. Nous sommes souvent démunis face à ces situations : comment en parler, aborder ces questions avec des personnes niant ou relativisant ces difficultés ? Avec le soutien de l'ANPAA, nous avons dédramatisé ces situations, compris qu'il fallait l'évoquer avec les personnes sachant que leur parcours serait long. Nous avons intégré que si nous n'avions pas d'aboutissement cela ne devait pas être vécu comme un échec. L'ANPAA nous a proposé une action sur mesure adaptée à nos besoins d'employeurs, avec une écoute, des apports méthodologiques (phrases clés pour engager le dialogue avec la personne, outils).

Forum

Forum interrégional de la SNCF

Le 25 mai, la SNCF a organisé un forum interrégional (Aquitaine, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées) à l'attention de leurs acheteurs. L'objectif était de leur faire connaître d'autres types de prestataires que les entreprises dites « classiques » et tendre vers une politique d'achats solidaires. Ainsi, le GARIE a présenté les différents types de structures de l'IAE et leurs nombreuses activités.

Rencontre

Rencontre du réseau des acheteurs responsables

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise d'Energie) nous a convié à la 8ème rencontre du réseau des acheteurs responsables aquitains. Nous avons ainsi présenté nos travaux sur la thématique « Achats responsables » notamment la réalisation de l'annuaire Girondin (et celui des Landes en cours) ; l'objectif était de rendre lisible l'offre de service des SIAE en Gironde et de faciliter les achats publics socialement responsables.

de financière
 Investissement
 BFR
 résultat
 Fonds
 Projets
 propres
 Structuration
 d'activité
 Compte
 roulement
 Ratios
 Bilan

de financière
 Investissement
 BFR
 résultat
 Fonds
 Projets
 propres
 Structuration
 d'activité
 Compte
 roulement
 Ratios
 Bilan

L'outil d'autodiagnostic financier

Pour la majorité des structures, le mois de juin est le mois de la remise des comptes annuels et des assemblées générales. L'outil d'autodiagnostic financier permet la réalisation d'une analyse financière complète sur les 3 dernières années de votre structure. La démarche d'autodiagnostic ainsi que l'outil mis à disposition sont gratuits. Si vous souhaitez initier ce dispositif au sein de votre structure, n'hésitez pas à contacter Jérôme TROQUEREAU (jerometroquereau.garie@orange.fr).

40

Landes

RAPPEL à l'ensemble des SIAE Landaise

Le GARIE convie l'ensemble des structures des Landes le 2 juillet de 9h30 à 12h, au sein des locaux de Bac-Pi à DAX. Cette rencontre a pour objet de préparer, ensemble, la rencontre départementale à l'attention des collectivités autour de la commande socio-responsable et du dispositif des clauses sociales. Egalement, nous pourrons faire un point sur l'élaboration de l'annuaire «Des structures d'insertion par l'Activité économique pour des achats socialement responsables».

Formation

Programmation des formations pour le second semestre 2010 :

Logiciel Léa - Initiation (Logiciel pour l'Evaluation et l'Accompagnement de CHANTIER école) : le 21 septembre au GARIE à Pessac (175 € par personne).

Conduire une démarche interne d'évaluation dans un ACI : les 16 et 17 novembre au GARIE à Pessac (+ 1 jour environ 6 mois après - 525 € par personne).

Logiciel Léa - Perfectionnement : les 7 et 8 décembre au GARIE à Pessac (350 € par personne).

En cours de programmation (les dates et programmes vous seront communiqués dès que possible) :

Management d'équipe et de projet (ouvert à l'ensemble des SIAE sur 3 jours).

Formation sur la fonction de l'encadrant technique (ouvert à l'ensemble des SIAE).

Formation Excel (1 jour).

Focus sur...

Un partenariat économique pluriannuel

Les Chantiers d'Insertion des Grands Lacs (CIGL) est une jeune association conventionnée pour 2 ACI sur le département des Landes. Elle intervient sur des travaux d'entretien de rivières et d'espaces verts, d'environnement ou encore de restauration petit patrimoine. Cette association a souhaité renforcer ses liens avec les acteurs locaux, notamment la communauté de commune des Grands Lacs. C'est dans cet objectif de pérennisation, qu'en 2010 la signature d'un contrat d'entretien pluriannuel a été signé avec cette collectivité. Arnaud VALLEE, directeur de la structure : «*Notre association réalisait des prestations d'entretien de manière régulière pour la communauté de communes. Souhaitant diminuer la charge administrative inhérente à l'élaboration d'un devis et d'un contrat à chaque prestation, la communauté de communes nous a proposé ce système de convention annuelle avec un volant d'heure d'intervention minimum. La convention passée avec la communauté de commune représente environ 2 mois et demi de travail ; elle est conclue pour une durée de 3 ans. Au-delà de la lisibilité économique évidente qu'elle apporte à l'association, cette convention présente plusieurs avantages :*

- une meilleure programmation du temps de travail et des actions de formation ou d'accompagnement socioprofessionnel proposés aux salariés,
- une répartition des chantiers sur toute l'année, évitant ainsi les « creux d'activité », cette convention est le « fil rouge » des activités du CIGL,
- une valorisation et une reconnaissance collective du travail effectué par l'équipe.»

En savoir plus :

Rue Costes et Bellonte
 40600 BISCARROSSSE
 Tel : 05 58 78 16 43
 Mail : cigl0363@orange.fr
 Directeur : Arnaud VALLEE